



CHACUN DE NOUS COMPTE !

RECENSEMENT 2012

DE LA POPULATION CHAMONIARDE

DU JEUDI 19 JANVIER AU SAMEDI 18 FEVRIER

Durant cette brève période, l'ensemble des habitations de la commune sont visitées par des agents recenseurs dûment accrédités et chargés de faire remplir deux questionnaires :

- l'un portant sur les conditions de logement,
- l'autre destiné à compter, individuellement, les personnes faisant partie de la commune.

Cette opération, qui se déroule tous les cinq ans, est essentielle à double titre :

- car elle fournit des informations très précieuses sur les conditions de vie et de logement qui seront étudiées par l'INSEE et permettront de mieux répondre aux besoins des Chamoniards ;
- car établir le compte exact de la population de la commune détermine une part importante de ses ressources ; ce qui veut dire que la qualité de service offerte par la commune et la réalisation des projets dépendent en partie de l'identification complète des habitants de Chamonix !

Sachez que si vous résidez plus de 6 mois dans notre commune, vous faites partie de la population chamoniarde et devez remplir le formulaire en conséquence.

Ce questionnaire est purement statistique et assure une confidentialité et un anonymat dont la commune se porte garante. Chaque contribution constitue autant un acte de responsabilité civique que d'appartenance à la communauté chamoniarde.

LA COMMUNE COMPTE SUR VOTRE PARTICIPATION



INFOS : Karine Marin • 5^e étage Mairie de Chamonix • 04 50 54 78 35
recensement@chamonix.fr • <http://www.chamonix-mont-blanc.fr>